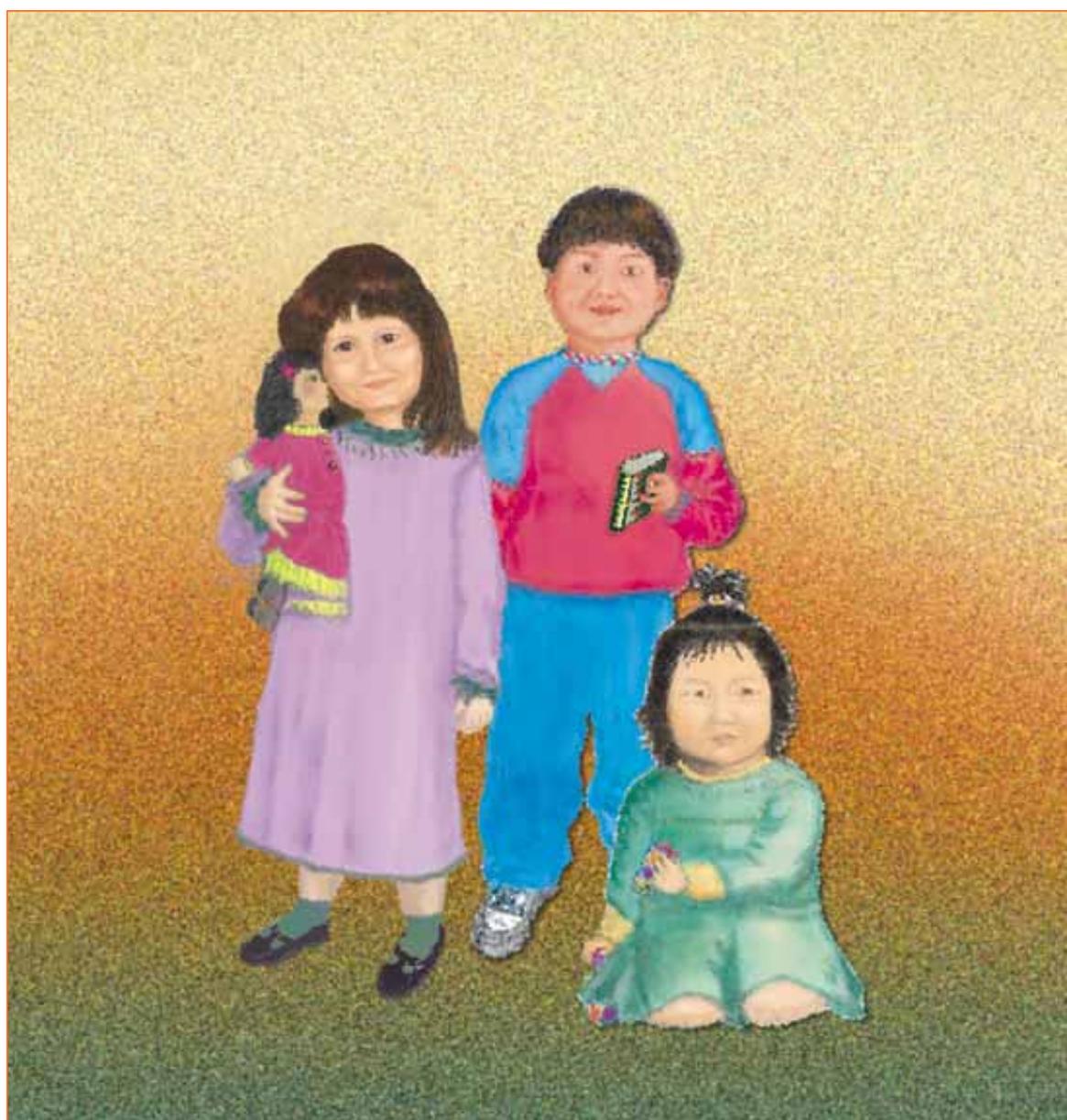


La Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations

Rapport d'étape 2000



Affaires indiennes
et du Nord Canada

Indian and Northern
Affairs Canada

Canada 



Publié avec l'autorisation du
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien
Ottawa, 2001
www.ainc.gc.ca

QS-7021-000-FF-A1
N° de catalogue R2-111/2000F
ISBN 0-662-85006-8

© Ministre des Travaux publics et
Services gouvernementaux Canada

This publication is also available in English under the title:
First Nations National Child Benefit - Progress Report 2000

Au nom de la Direction des programmes et des politiques socio-économiques, nous avons eu le plaisir de collaborer avec les Premières nations de tout le pays à la publication de ce premier rapport d'étape sur la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations. Nous avons ainsi réaffirmer l'engagement du gouvernement fédéral d'appuyer la participation des Premières nations à l'initiative globale de la Prestation nationale pour enfants.

L'

initiative de la Prestation nationale pour enfants a été mise en œuvre en juillet 1998 après que les ministres des services sociaux ont convenu que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux ainsi que les Premières nations qui assurent la prestation de l'aide sociale doivent joindre leurs efforts pour enrayer la pauvreté chez les enfants au Canada. Cette initiative conjointe procure aux familles, à l'extérieur du cadre de l'aide sociale, le soutien et les services dont elles ont besoin pour améliorer leur vie et celle de leurs enfants.

Pour aider les familles à sortir du cercle de la pauvreté, la Prestation nationale pour enfants vise à faire en sorte qu'aucune famille n'ait à choisir entre un emploi et les prestations pour leurs enfants. La Prestation nationale pour enfants aide à prévenir et à réduire le niveau de pauvreté chez les enfants, en renforçant l'idée qu'il est toujours préférable pour les parents de travailler, et réduit les chevauchements et dédoublements de programmes et de services.

Les Premières nations jouent un rôle important dans la conception et la mise en œuvre des programmes et des services financés dans le cadre de la Prestation nationale pour enfants. Tout comme la plupart des provinces et des territoires, les Premières nations qui assurent la prestation de l'aide sociale ont le loisir de réinvestir les économies dans des programmes et services qui répondent aux besoins et aux priorités de leurs collectivités.

Les Premières nations déterminent leurs propres initiatives de réinvestissement de façon à répondre aux priorités et aux besoins locaux, que ce soit par la création de nouveaux programmes et services pour les familles ayant des enfants ou par l'enrichissement de la gamme actuelle de programmes de soutien à l'emploi dans la collectivité.

Nous entamons la troisième année d'application du programme de Prestation nationale pour enfants, et il importe de réfléchir sur la façon dont cette initiative fait une différence dans la vie et les collectivités des Premières nations. C'est là l'objectif du Rapport d'étape, rédigé particulièrement pour garder présentes à l'esprit les Premières nations et pour souligner les répercussions que la Prestation nationale pour enfants a eu et continue d'avoir sur ces collectivités.

Direction des programmes pour enfants



DES HORIZONS PLUS VASTES, FAIRE UNE DIFFÉRENCE



Merci à tous les participants qui ont pris part au processus d'auto-évaluation de la Prestation nationale pour enfants au cours de 1999-2000.

- Programmes pour enfants de la Direction générale de la politique et des programmes sociaux, Affaires indiennes et du Nord Canada.

Sommaire	4
Chapitre 1 - Objectif du présent rapport	5
Chapitre 2 - La Prestation nationale pour enfants	6
• Aperçu	
• Mode de fonctionnement	
• Investissements provinciaux et territoriaux au profit des enfants	
• Résumé	
Chapitre 3 - les Premières nations et la Prestation nationale pour enfants	9
• Les enfants des Premières nations au Canada	
• Succès récents	
• Les Premières nations et la Prestation nationale pour enfants	
• Programmes de réinvestissement des Premières nations	
• Qui en sont les bénéficiaires ?	
• Données de 1998-1999	
• Données de 1999-2000	
• Données de 2000-2001	
• Résumé	
Chapitre 4 - Faire connaître les faits	17
<i>Soins à l'enfance et garderies</i>	
• Première nation de Pikangikum en Ontario - Abinogeesh-Wi-Gamik ou « lieu des enfants »	
<i>Nutrition de l'enfant</i>	
• Première nation Ojibway de Brokenhead au Manitoba - programme de déjeuners de l'école Sergeant Tommy Prince	
• Première nation Ojibway de Poplar River au Manitoba - programme de subvention des formules de lait pour nourrissons	
<i>Développement du jeune enfant</i>	
• Première nation de O'Chiese en Alberta - programme de développement du jeune enfant	
<i>Emploi et formation</i>	
• Première nation de Kanesatake au Québec - programme d'encadrement pour les hommes	
<i>Divers</i>	
• Première nation de Carry the Kettle en Saskatchewan - soutien d'urgence aux familles	
• Première nation de Kanesatake au Québec - programme « de bons habits d'hiver »	
• Centre d'amitié Skookum Jim de Whitehorse au Yukon - programmes d'action en faveur des jeunes	
• Première nation de Squamish de la Colombie-Britannique - camp de développement culturel Ayateway de la nation Squamish	
Chapitre 5 - Suivi des progrès	24
• Cadre de responsabilisation et d'évaluation	
• Activités de suivi et d'évaluation	
• Processus d'auto-évaluation	
Chapitre 6 - Leçons apprises	29
Chapitre 7 - Prochaines étapes	31
Annexes	
• Annexe 1 - Données sur les dépenses des Premières nations par domaine de programmes	32
• Annexe 2 - Investissements provinciaux et territoriaux au profit des enfants	33
• Annexe 3 - Auto-évaluation de la Prestation nationale pour enfants, Premières nations participantes, 1998-1999	35
• Annexe 4 - Ressources à des Affaires indiennes et du Nord Canada	36



La Prestation nationale pour enfants (PNE)

- La Prestation nationale pour enfants est une initiative conjointe des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux qui soutient les enfants et les familles.¹
- Les trois objectifs de la Prestation nationale pour enfants sont : aider à prévenir et à réduire la pauvreté infantile, favoriser la participation au marché du travail, réduire les chevauchements et dédoublements de programmes.
- L'initiative de la Prestation nationale pour enfants consiste en une série de programmes et de services offerts partout au Canada et conçus pour améliorer les prestations et services destinés aux familles à faible revenu ayant des enfants. Cette initiative représente un investissement considérable au profit des enfants du Canada.

Lignes directrices des réinvestissements dans la Prestation nationale pour enfants

- Les réinvestissements dans la Prestation nationale pour enfants sont l'occasion pour les Premières nations d'élaborer des programmes innovateurs adaptés aux objectifs de la Prestation nationale pour enfants et à la situation unique des collectivités des Premières nations.
- En 1998-1999, les Premières nations disposaient d'environ 30,8 millions de dollars pour le réinvestissement dans les programmes de la Prestation nationale pour enfants. Ce montant a augmenté d'environ 20 millions de dollars en 1999-2000, pour atteindre la somme totale de 48,76 millions de dollars.
- Les types de programmes et de services offerts aux parents et à leurs enfants se divisent en cinq grands secteurs : soins à l'enfance et garderies, nutrition de l'enfant, développement du jeune enfant, emploi et formation et programmes divers (p. ex. enseignement de la culture et des traditions, loisirs et action en faveur des jeunes).

Suivi des progrès

- Le suivi continu et l'évaluation périodique que les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux de même que les Premières nations effectuent de la Prestation nationale pour enfants et de ses répercussions sur le niveau de pauvreté chez les enfants sont essentiels pour assurer l'atteinte des objectifs du programme.
- Une évaluation de la Prestation nationale pour enfants et de son efficacité pour les Premières nations et leurs collectivités fera le point sur les répercussions que les nombreux programmes de réinvestissement ont sur ces collectivités.
- La participation des Premières nations au processus d'évaluation comprend : des relations de travail avec l'Assemblée des Premières Nations, la participation des membres des Premières nations au groupe de travail chargé de l'évaluation de la Prestation nationale pour enfants chez les Premières nations, la rétroaction des collectivités des Premières nations servant à produire des résultats à court et à moyen terme, une auto-évaluation par les Premières nations des projets de réinvestissement, des entrevues avec les Premières nations et des cercles de dialogue à introduire dans les évaluations intérimaires et finales.

¹ Le gouvernement du Québec, même s'il est d'accord avec les principes fondamentaux de la Prestation nationale pour enfants, laquelle vise à augmenter les ressources disponibles pour les enfants démunis et à promouvoir le maintien de l'effectif et le retour sur le marché du travail, n'a pas participé à l'élaboration de celle-ci parce qu'il souhaite assumer la gestion du soutien du revenu pour les enfants du Québec. Par conséquent, toute référence aux positions communes fédérales, provinciales et territoriales dans le présent rapport n'inclut pas le Québec. Les politiques familiales mises en place par le Québec sont en accord avec la Prestation nationale pour enfants.